



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

Organisation internationale pour les migrations

Dialogue international sur la migration 2011

ATELIER D'INTERSESSION SUR LE THEME : CYCLES ECONOMIQUES, EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET MIGRATION

RESUME DE LA PRESIDENCE

Les 12 et 13 septembre 2011, l'OIM a organisé à Genève (Suisse) un atelier sur le thème « Cycles économiques, évolution démographique et migration » dans le cadre du Dialogue international sur la migration (IDM) qu'elle organise chaque année¹. Choisi par les Etats Membres, le thème de cet atelier s'inscrit dans le droit fil du thème dominant de l'IDM 2011 *L'avenir des migrations : renforcer les capacités face aux changements*. Cet atelier a réuni des représentants de gouvernements du monde entier et d'organisations non gouvernementales et internationales, ainsi que des universitaires et d'autres experts.

Cet atelier reposait sur l'idée que, eu égard au marché du travail et à l'évolution démographique à l'échelle mondiale et régionale, la migration est tout à la fois inévitable et fondamentale pour la croissance économique et la compétitivité. Dans ce contexte, une bonne gouvernance des migrations doit concilier non seulement les priorités à court et à long terme, mais également les intérêts, les besoins et les droits des migrants, ainsi que des pays d'origine et de destination. L'atelier a été l'occasion de dégager certains des grands domaines dans lesquels les pouvoirs publics et les institutions pourraient être amenés à renforcer les capacités leur permettant de gérer les intersections entre les cycles économiques, l'évolution démographique et la mobilité humaine de manière à maximiser les avantages pour l'économie et la société. Il appartient à l'OIM et aux autres organisations internationales compétentes d'accompagner ce processus.

S'appuyant sur les discussions menées lors de l'atelier, le présent document commence par énoncer une série de messages clés, puis formule des recommandations concernant des activités et des domaines prioritaires de renforcement des capacités.

¹ Le document de travail de l'atelier et d'autres documents de conférence peuvent être consultés à l'adresse : www.iom.int/idmcycleseconomiques.

MESSAGES CLES

1. La migration est un moteur structurel de croissance économique et de développement à l'échelle mondiale et est couplée aux cycles économiques et à l'évolution démographique, sans toutefois être l'unique facteur dans cette équation.

- Les flux migratoires étant étroitement liés aux conditions économiques, ils sont aussi soumis à l'alternance de périodes d'expansion et de récession économique. Cependant, les participants à l'atelier ont fait observer qu'en général, les fluctuations économiques ne modifient pas fondamentalement l'évolution du marché du travail, la taille et la composition de la population active, ni les paramètres démographiques généraux tels que le vieillissement.
- De même, la migration ne doit pas être considérée comme l'unique cause des pénuries de main-d'œuvre ni comme la seule solution à ces pénuries. Les participants ont examiné cette question au regard du secteur des soins de santé, où les pénuries dans les pays d'origine des migrants agents de santé sont la conséquence d'un ensemble complexe de facteurs qui ne se limitent pas à la migration.
- Il a été maintes fois réaffirmé que la migration n'est pas une panacée mais simplement un élément parmi d'autres d'un ensemble de politiques générales.

2. Les cycles économiques et l'évolution démographique sont soumis à des échelles de temps, ainsi qu'à des facteurs et à des degrés de certitude et de prévisibilité différents, ce qui complique l'harmonisation de ces paramètres avec les politiques migratoires.

- Une grande partie des discussions ont porté sur le marché du travail, où les effets réciproques des fluctuations économiques et de l'évolution démographique sont les plus manifestes. Il est fort probable que la dynamique du marché du travail dans le contexte des cycles économiques et des variations démographiques ne sera jamais parfaitement élucidée. Il n'en reste pas moins que des efforts systématiques sont nécessaires pour analyser les besoins à court et à long terme du marché du travail et intégrer réellement les conclusions de ces analyses dans les politiques de migration de main-d'œuvre.

3. La récente crise économique mondiale a eu des répercussions sur les migrants et la société mais, dans l'ensemble, les flux migratoires et de rapatriements de fonds se sont maintenus.

- Si, en matière de politique migratoire, la crise économique a été un « test de résistance », elle a également mis en évidence la capacité d'adaptation de la migration aux crises. En effet, de nombreux participants ont signalé que leur pays n'avait pas enregistré un recul significatif des flux migratoires pendant la crise.
- La crise économique mondiale de 2008-2009 a également montré que les migrants sont généralement plus vulnérables aux effets d'un ralentissement économique que les travailleurs autochtones. Cette vulnérabilité doit être prise en considération dans les politiques de protection sociale, d'autant que, souvent, le chômage peut amener les migrants à tomber dans l'irrégularité.

4. On assiste à un changement de paradigme dans les priorités des politiques migratoires, dans la mesure où de plus en plus de pays cherchent à attirer une main-d'œuvre qualifiée, tandis que nombre d'entre eux sont simultanément pays d'origine, de transit et de destination.

- Les débats ont fait apparaître que le capital humain est particulièrement apprécié dans une économie mondiale où pays développés et marchés émergents se disputent les talents. Il a néanmoins été largement reconnu que les tentatives unilatérales de gérer un marché du travail mondialisé risquent d'avoir des effets limités.
- Parallèlement, un grand nombre de pays voient leurs schémas migratoires évoluer : par exemple, après avoir été des pays d'origine ils deviennent des pays de destination, ou s'aperçoivent que tout en restant des pays d'émigration de travailleurs, ils ont également besoin d'attirer des compétences et de la main-d'œuvre.
- Si la mobilité des travailleurs hautement qualifiés a été au cœur d'une grande partie des débats, il a aussi été reconnu que les marchés du travail ont besoin de compétences à tous les niveaux et que la demande de main-d'œuvre qualifiée est indissociable de celle de main-d'œuvre non qualifiée.

5. Bien que la notion de gouvernance des migrations internationales donne toujours matière à débat, il n'en reste pas moins que, ces dix dernières années, des mesures importantes, quoique progressives, ont été prises pour adopter une approche cohérente et concertée de la migration et reconnaître l'existence d'intérêts communs.

- Diverses analyses de la gouvernance ont été présentées. Certaines étaient axées sur les résultats, visant notamment à faire en sorte que les migrations soient ordonnées, équitables et bénéfiques, tandis que d'autres étaient d'avantages orientées sur le processus, visant par exemple à instaurer la confiance et des réseaux. La gouvernance des migrations peut être considérée comme un ensemble de pratiques concertées mises en place pour maximiser les effets positifs et réduire au minimum les effets négatifs de la migration. Dans l'ensemble, les participants ont privilégié les approches pragmatiques, les objectifs réalisables, ainsi qu'un renforcement du dialogue et des partenariats.
- Les participants ont présenté plusieurs modèles de partenariat, y compris à l'échelle régionale et bilatérale, tout en envisageant de nouvelles stratégies pour associer les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé.
- Les discussions ont fait apparaître que les migrants et leurs réseaux, le secteur privé et les jeunes comptaient parmi les acteurs les plus importants et étaient des agents du changement dont les points de vue devaient être pris en considération.

6. Les migrants, les pays et les marchés du travail ont beaucoup à gagner de la migration circulaire et temporaire, mais il n'est pas possible de résoudre des problèmes structurels par des moyens temporaires.

- Les participants ont soulevé la question des définitions, du coût et des avantages de la migration circulaire, temporaire et saisonnière. Une attention particulière a été portée au lien entre la circulation et la liberté de mouvement des personnes (au niveau régional).
- Il est apparu au cours des discussions que la migration temporaire et circulaire ainsi que celle des travailleurs hautement qualifiés exigent un cadre politique large qui tienne compte

de questions telles que la situation familiale du migrant, l'imposition, la sécurité sociale et la transférabilité des prestations.

7. Si la migration présente de nombreux avantages économiques, ses dimensions humaines et sociales n'en restent pas moins prioritaires.

- Les interventions ont mis en relief le rôle positif des migrants et de la migration, notamment durant la phase de redressement suivant un ralentissement de l'activité économique. Par ailleurs, les migrants possèdent des compétences et des aptitudes particulières prisées sur les marchés du travail actuels, par exemple une expérience du travail internationale, des connaissances linguistiques et des capacités d'adaptation.
- Cependant, les migrants ne sont pas seulement des travailleurs mais aussi des êtres humains ayant des droits et des aspirations. En outre, la migration présente des dimensions et des conséquences sociales, culturelles et politiques. Il importe que les politiques se penchent sur l'idée que se fait le public des migrants et de la migration, d'autant que les sentiments d'hostilité et de rejet à l'égard des migrants tendent à augmenter en période de difficultés économiques.

RECOMMANDATIONS

1. Renforcer les capacités permettant de recueillir des informations sur le marché du travail et d'effectuer des évaluations et des prévisions du marché du travail fondées sur des informations, ainsi que d'évaluer les dispositifs de recrutement ;
2. Soutenir la valorisation du capital humain de la main-d'œuvre migrante dans les pays d'origine et de destination, notamment en investissant dans la formation et l'éducation, en créant des emplois et en veillant à l'adéquation des compétences ;
3. Réduire le gaspillage de cerveaux en facilitant l'équivalence des diplômes, la reconnaissance des titres et la délivrance d'autorisations ;
4. Renforcer les capacités des pays d'origine pour qu'ils puissent suivre la situation de l'emploi et les éventuelles possibilités offertes à leurs ressortissants sur les marchés du travail étrangers, et élaborer des mesures permettant de faire face au retour des migrants en période de crise ;
5. Mettre en place des stratégies associant le secteur privé et les employeurs en vue d'identifier les possibilités du marché du travail et les besoins de compétences, de reconnaître les qualifications étrangères et d'élaborer et de gérer les procédures de recrutement ;
6. Soutenir les solutions de migration concernant les pays dont la population est jeune et hautement qualifiée ;
7. Faciliter les possibilités de circulation et d'échange de compétences, notamment en adoptant des dispositifs appropriés de visas, d'admission et de permis qui facilitent la circulation, en permettant le retour temporaire de nationaux qualifiés dans certains secteurs, et en nouant des partenariats entre pays ou institutions ;

8. Surveiller et évaluer systématiquement les résultats du marché du travail des migrants et des différents groupes de migrants, et identifier les obstacles à une réelle intégration sur le marché du travail ;
9. Veiller à l'intégration des « migrants non économiques » sur le marché du travail, notamment les membres de la famille du migrant ou les immigrants humanitaires, ou encore les immigrés déjà présents dans le pays ;
10. Tenir compte des sexospécificités liées à la migration de travail, à l'emploi et aux politiques familiales et des vulnérabilités propres à chacun des sexes en période de ralentissement économique ;
11. Elargir la politique démographique pour y inclure la migration, sans oublier les mesures tenant compte des différences entre les sexes ainsi que celles destinées aux familles et aux enfants ;
12. Faciliter le partage des pratiques exemplaires ainsi que la coopération entre Etats à l'échelle bilatérale, régionale et mondiale, et poursuivre le dialogue avec l'ensemble des acteurs en vue d'une gouvernance humaine, concertée et efficace de la mobilité internationale.

Ces recommandations sont le fruit des discussions et concernent des domaines dans lesquels les pouvoirs publics pourraient être amenés à renforcer leurs capacités – y compris par les mesures suivantes : acquisition de connaissances et collecte de données pertinentes ; amélioration de la cohérence institutionnelle entre les différentes administrations publiques ; renforcement de la cohérence entre différents domaines d'action publique qui se chevauchent ; investissement de ressources humaines et financières ; et création de structures de consultation et de coopération.

Genève, le 13 septembre 2011